



Appel à participation Performance Synchronisée

Titre : La Position des Vents, Faits Drus-Crus-Vécus-Nus-Lus-Vus-Sus

Date : 4 juillet 2023

Heure : Libre de choix

Durée : Libre de choix

Lieu : Espace public uniquement

Présence de spectateur : Facultative

Action ou performance : Format libre. La réaction peut s'agir d'une performance bien organisée ou d'une simple action inhabituelle dans l'espace public (rue, parc, supermarché, marché, plage...)

Qu'est-ce qu'une performance synchronisée ?

Plusieurs artistes partout dans le monde performant le même jour (sur leur fuseau horaire) dans leur ville respective. Le résultat de l'ensemble des réalisations est destiné pour une publication sur les réseaux sociaux pour faire de ces plateformes virtuelles un lieu d'expérimentation artistique.

Organisation :

Après la « Révélation Affûtéen » qui a réuni une dizaine de performeurs de différents pays dans le but de permettre une nouvelle cartographie du monde par leurs œuvres performatives, les « Faits Drus-Crus-Vécus-Nus-Lus-Vus-Sus » invitent des artistes, les vrais sages de tous les temps, à donner leur version des Faits, qu'ils soient réels ou imaginaires, positifs ou tragiques. Ces Faits déferlent de toute part sans interruption, envahissent les quotidiens sans répit. Nul lieu pour s'en échapper, ne serait-ce que quelques instants. Si certaines personnes se flattent de détenir le pouvoir de leur profusion ; d'autres, les vérités qu'ils contiennent. Les artistes, quant à eux, agissent comme des visionnaires. Tels des griots, ils prophétisent l'avenir.

La réalisation d'une œuvre collective, depuis les lieux respectifs de chaque artiste, où que ce soit dans le monde, permet de défier l'espace et le temps, comme si Lomé, lieu de naissance de cette performance synchronisée, était le point de déclenchement d'une bombe (artistique) ou d'un feu qui embrasserait désormais le monde entier.

Cette œuvre commune est destinée pour des publications synchronisées sur tous les comptes des participants et acteurs de ce projet.

Publications individuelles facultative réseaux sociaux :

Les artistes peuvent partager individuellement les images de leurs performances sur leurs réseaux sociaux pendant la performance ou au plus tard dans la journée du 5 juillet. Dans le cas d'une publication individuelle, tous les artistes s'engagent à ajouter les hashtag suivants : @atelierati.artmessiame #LaPositionDesVents #FaitsDrusCrusVécusNusLusVusSus #atelieratiartmessiame et éventuellement hashtag (Pays-Ville et/ou l'endroit précis).

Publications synchronisées, les 11 et 12 juillet 2023 :

À la fin de chaque performance, les artistes enverront trois photos maximum et deux courtes vidéos d'une minute maximum de leur intervention. Ces images seront traitées par l'équipe.

Tous les artistes s'engagent à faire des publications simultanées sur leurs pages Facebook, Instagram et autres avec les mêmes images issues de la compilation de toutes les performances :

- 1) Photos : une photo par artiste sera sélectionnée par l'équipe d'Atelier Ati. Sur l'image seront mentionnés : Le nom de l'artiste, le lieu et le titre «La Position des Vents».
- 2) Vidéo : une seule vidéo de 15 à 20 minutes sera éditée à partir de toutes les vidéos réceptionnées.
- 3) La diffusion sur les réseaux sociaux de l'artiste se fera :
 - a- Sur Instagram : par Repost @atelierati.artmessiame ou par publication directe
 - b- Sur Facebook : le re-partage des publications d'Atelier Ati ou par publication directe
 - c- Republication des stories de tous les artistes

Le texte de la publication fera mention légale de tous les artistes participants à l'événement.

Candidature pour participation :

L'artiste désirant participer à la performance synchronisée doit impérativement remplir la candidature en ligne via ce lien [Formulaire de la Performance](#) . Les candidatures sont ouvertes du 8 au 20 juin 2023.

À noter :

- Nom et prénom
- Nom d'artiste
- Nom du collectif
- Lieu en prévision où aura lieu sa performance (Pays, Ville et/ou l'endroit précis)
- Cinq phrases max pour vous présenter (en Français ou en Anglais)
- Cinq phrases max de présentation de la performance proposée (en Français ou en Anglais)
- Une vidéo récente de 2 min d'une de vos performances
- CV d'une page maximum (en Français ou en Anglais)
- L'adresse e-mail
- Les comptes Instagram et Facebook

Tout dossier ne respectant pas les conditions ci-dessus ne sera pas traité.

Le jury :

Un jury indépendant examinera les candidatures le 22 juin 2023 et sélectionnera les participants de cette édition.

Les performances :

La forme des performances est totalement libre. Elles doivent impérativement être réalisées dans des espaces publics et en présence physique de l'artiste comme performeur principal. Les artistes sont libres de travailler en groupe dans un même lieu ou individuellement.

Les artistes s'engagent à envoyer 3 photos et 2 vidéos de 2min max par wetransfer à une adresse qui leur sera indiquée dans l' e-mail du résultat de la sélection. Ces photos et vidéos feront l'objet d'un traitement pour la publication synchronisée. Tout envoi supérieur à 3 photos et 2 vidéos ne sera pas traité.

Les dates :

- 8 juin : lancement de l'appel à participation
- 20 juin à 12h00 GMT : date limite de la candidature
- 22 juin : le jury
- 23 juin : notification de la sélection par e-mail. Un complément de dossier pourra être requis.
- 27 juin : annonce de la liste des artistes participants sur les réseaux sociaux et le site internet www.artmessiame.com
- 4 juillet : la performance synchronisée
- 4 et 5 juillet à 23h00 GMT : envoi des images par les artistes participants. Les images envoyées au-delà de ces dates ne seront pas traitées.
- 11 et 12 juillet : publications synchronisées.

En répondant à cet appel à participation, l'artiste accepte le règlement du projet et cède tout droit de diffusion et de reproduction des images à l'association Atelier Ati.

Contact info : atelierati.artmessiame@gmail.com

